

« Future TechLawClinics » :

5 Universités européennes anticipent le Droit de demain

Depuis 3 ans, la Faculté de droit de l'UCLy a lancé une démarche novatrice d'expérimentation et d'application du droit impacté par les nouvelles technologies : la clinique de la prospective juridique. Forte de son succès cette initiative a convaincu les instances européennes, remporté l'appel à projets Erasmus+ Partenariats stratégiques 2019 et devient « Future TechLawClinics ». Quatre Universités européennes ont souhaité s'associer au projet, co-monté par la Faculté de Droit et le Vice-Rectorat Recherche de l'UCLy. Son principal objectif est de professionnaliser les étudiants en droit, dès la licence, et de les sensibiliser aux enjeux juridiques de demain liés aux nouvelles technologies [véhicules autonomes, robotisation, intelligence artificielle, blockchain,...].

Un projet professionnalisant et innovant

La Faculté de Droit de l'UCLy est coordinatrice de ce projet européen pour une durée de 3 ans jusqu'en septembre 2022. TechLawClinics réunit 5 Universités européennes (l'UCLy (FR), l'Université de Nimègue (NL), l'Université de Lodz (PL), l'Université de Cracovie (PL), l'Université du Piémont Oriental (IT)), 5 tribunaux ^[2], 7 cabinets d'avocats ^[3], 1 barreau ^[4] et 4 entreprises high tech ^[5] issus des 4 pays participants (France, Italie, Pays-Bas, Pologne).

TechLawClinics a pour objectif de développer une nouvelle approche pédagogique utilisant des cliniques de droit prospectives intégrant procès fictifs et « spring school » afin de former les étudiants aux défis juridiques et aux implications des technologies numériques. Cette expérience éducative servira également de point de départ pour générer des recherches et des recommandations juridiques sur le droit et la technologie.

Comme l'explique Marjolaine MONOT-FOULETIER, coordinatrice du projet, « *L'encadrement des étudiants par des praticiens est un des facteurs de réussite de ce projet. Ils évoluent ainsi dans une ambiance professionnelle, profitent pleinement de cette pédagogie innovante, dépassent les programmes classiques des études de droit et s'ouvrent à la pluridisciplinarité du monde professionnel dans lequel ils seront amenés à exercer.* »

Ce projet porteur de réflexions d'avant-garde offre aux professionnels et aux praticiens la possibilité de tester le droit actuel dans un contexte prospectif relativement proche et de participer au débat sur les nouvelles technologies.

Le lancement du projet a eu lieu, les 7 et 8 octobre à Lodz (PL) en présence de l'ensemble des partenaires. Plus de 70 étudiants internationaux ont déjà manifesté leur enthousiasme en s'inscrivant à ce projet.



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne



FACULTÉ
DE DROIT

[2] Tribunaux : Cour administrative de Lyon, partenaire associé (FR), Gerechtshof Arnhem-Leeuwarden, partenaire associé (NL), Camera Arbitrale del Piemonte, partenaire associé (IT), Court of Appeal of Krakow, partenaire associé (PL), judge Wiktor Matysiak, partenaire associé (PL)

[3] Barreau et cabinets d'avocats : Barreau de Lyon, partenaire associé (FR), Cabinet Johanna Jounier, partenaire associé (FR), Cabinet Stanislas François, partenaire associé (FR), Studio Legale Battaglini – De Sabato, partenaire associé (IT), Avv. Marco Venturello, Torino, partenaire associé (IT), Avv. Piero Pollastro, Novara, partenaire associé (IT), Law Firm Karasek & Wejman, Kraków, partenaire associé (PL), Lubasz and Partners, partenaire associé (PL)

[4] Entreprises de haute technologie : Transpolis: urban mobility, road equipment, innovative transport solutions, partenaire associé (FR), JUR AG: decentralized justice system, partenaire associé (CH), REIOS: Led Interactive Light systems, Innovative start up monitored by UPO Incubator, ENNE3, partenaire associé (IT), Blue Rank: Prize-rewarded digital analytics and content marketing company, partenaire associé (PL)



Radboud Universiteit



A PROPOS DE L'UCLy (Université Catholique de Lyon)

Fondée en 1875, l'UCLy est un établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche, à but non lucratif, membre associé de l'Université de Lyon. Elle est reconnue d'utilité publique et possède le statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

Elle propose 57 parcours diplômants, au sein de ses 6 pôles facultaires et 5 écoles d'enseignement supérieur, répartis sur deux campus, au cœur de la ville de Lyon. Chaque année, elle accueille 11 500 étudiants et auditeurs libres, dont 2600 étudiants étrangers. Ouverte sur l'international, elle a signé 294 partenariats universitaires dans 61 pays différents.

Très attentive aux évolutions du monde, l'UCLy veut aujourd'hui apporter une réflexion éthique et donner du sens à la transformation fulgurante de notre société mondialisée.

CONTACTS PRESSE:

Laurence GAMBONI
l.gamboni@terrederoses.com
04 72 69 42 93

Agence Terre de Roses

Nathalie CAYUELA
n.cayuela@terrederoses.com
06 10 29 84 79
Agence Terre de Roses

Franck PISSOCHET
fpissochet@uclly.fr
06 80 70 33 41
Directeur Communication UCLy